




ENSEIGNER,

un nouveau métier ?

’



CONDUIRE

COMMUNIQUER

SEQUENCE

ELEVE

AUTORITE

PROJET

APPRENTISSAGE

ETC

CLASSE

FORMATION

RESPONSABILITES

EDUQUER

ECHEC SCOLAIRE

SAVOIRS

ETABLISSEMENT

OBJECTIFS

PARTENARIAT

**PRATIQUES
PEDAGOGIQUES**

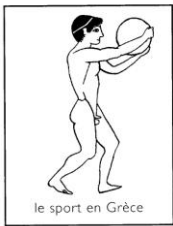
EQUIPE

EVALUATION

ECOLE

DEMOCRATIE

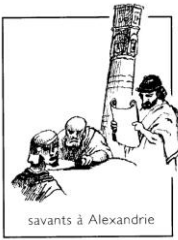
Quelques étapes de l'histoire de l'éducation



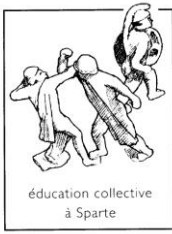
le sport en Grèce



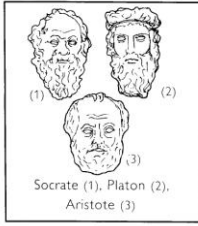
Homère, éducateur de la Grèce



savants à Alexandrie



éducation collective à Sparte

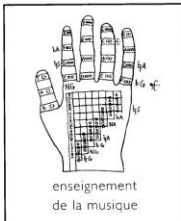


Socrate (1), Platon (2), Aristote (3)

Antiquité
Éduquer, c'est former des citoyens-guerriers



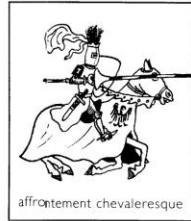
Aristote et ses étudiants, vus par les Musulmans



enseignement de la musique



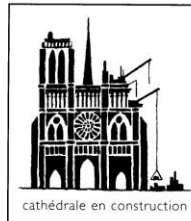
revendication féminine



affrontement chevaleresque

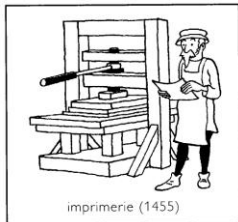


moine copiste

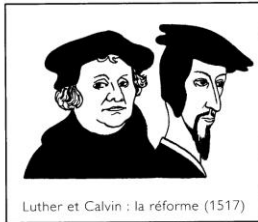


cathédrale en construction

Moyen Âge
Éduquer, c'est former des croyants



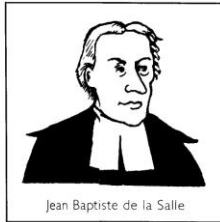
imprimerie (1455)



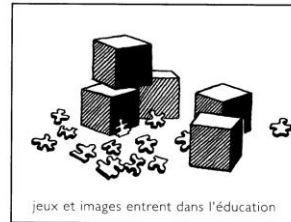
Luther et Calvin : la réforme (1517)



Descartes



Jean Baptiste de la Salle

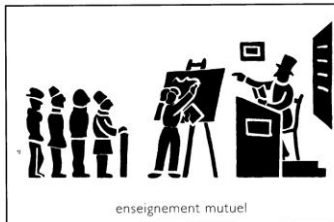


jeux et images entrent dans l'éducation

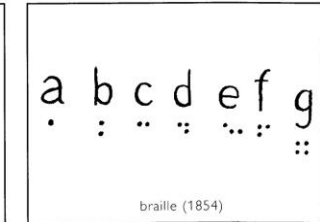
du XVI^e au XVIII^e siècle
Éduquer, c'est former une personne



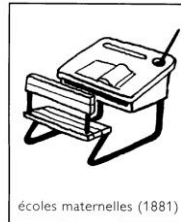
éducation populaire



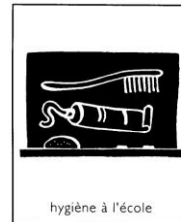
enseignement mutuel



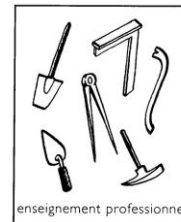
braille (1854)



écoles maternelles (1881)



hygiène à l'école

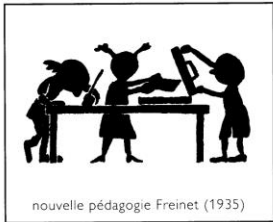


enseignement professionnel

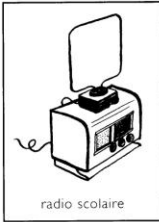
XIX^e siècle
Éduquer, c'est former des citoyens



tests de psychométrie



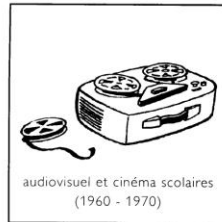
nouvelle pédagogie Freinet (1935)



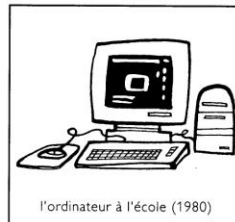
radio scolaire



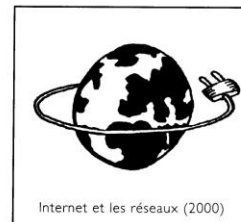
behaviorisme (1965)



audiovisuel et cinéma scolaires (1960 - 1970)



l'ordinateur à l'école (1980)



Internet et les réseaux (2000)

XX^e siècle
XXI^e siècle
Éduquer, c'est former tous les citoyens

Les débats actuels de société sont marqués par les incertitudes et les doutes sur les valeurs et le sens de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Cette brochure, destinée aux jeunes enseignants, recense une partie des questions essentielles à l'exercice d'un métier devenu complexe.

Une première partie évoque les préoccupations majeures de toute personne qui entre un jour dans l'enseignement. Des outils et démarches vont dans le sens d'une relation plus claire entre l'enseignant et les élèves.

La deuxième partie présente un certain nombre de repères didactiques afin de situer l'enseignement et l'apprentissage, d'envisager des principes d'organisation et d'évaluation d'une séquence.

Enfin, pourquoi ne pas s'interroger sur la dissymétrie que tout le monde constate entre l'élève et l'enseignant ou le personnel d'éducation ? Au sein d'une société que l'on décrit comme étant en crise, nous devons découvrir puis reconnaître à chacun sa place dans un univers qui se limite à l'élève d'abord, s'élargit à l'équipe pédagogique ensuite et à tout le système éducatif enfin.

SOMMAIRE

CONDUIRE LA CLASSE

Asseoir son autorité

Aider l'élève à se mettre en projet

Communiquer en classe

Eduquer à la démocratie

Analyser sa pratique

ORGANISER UNE SEQUENCE D'ENSEIGNEMENT

Petit inventaire des modèles pédagogiques

La notion de didactique

L'apprentissage

Des objectifs à l'évaluation, une nouvelle approche

Evaluer, contrôler et faciliter les apprentissages

La notion de situation didactique

TRAVAILLER EN EQUIPE DANS UN ETABLISSEMENT

Les responsabilités de l'enseignant

Travailler en équipe pédagogique

Les partenariats

Le conseil de classe

Etablissement, mode d'emploi ?

Ecole et société

La violence et l'école

La formation professionnelle et ses enjeux

LA FORMATION DES HOMMES, UN ENJEU MAJEUR

A quoi sert l'école aujourd'hui ?

La formation, une nécessité ?

Le temps libre, pour quoi faire ?

Les frontières des savoirs

Internet peut-il changer la donne ?

CONDUIRE LA CLASSE



ASSEOIR SON AUTORITE

Faut-il développer une relation décontractée, amicale, avec les élèves ? Au contraire se tenir à distance d'eux, même si l'âge nous rapproche ? Comment établir ou rétablir l'ordre dans une classe ? Quels moyens permettent de se faire respecter rapidement ? En cas de conflit ou de situation tendue, comment bien réagir ? Peut-on découvrir ce qui provoque l'agressivité d'un élève ou d'un groupe ? Quels sont les niveaux d'interprétation d'une situation de crise ?

❑ QUE FAIRE EN DEBUT D'ANNEE ?

*Croire que le « copinage » permettra d'établir une « bonne ambiance » est, semble-t-il, une totale utopie. Parce qu'éduquer c'est conduire, l'enseignant doit **se poser en adulte** et s'affirmer très tôt vis à vis de ses élèves. Les connaître très vite et les **nommer** est essentiel pour asseoir son autorité. En pratique, on peut demander que les places soient stabilisées pour une certaine période, le temps d'établir un plan de la classe. Il est utile de recueillir parallèlement les photos d'identités des élèves. Par ailleurs, donner un **projet de réussite** est une des clés de la relation d'autorité. Pourquoi ne pas tenir d'entrée de jeu un langage de vérité sur les différences de niveaux mais en insistant sur le fait que la réussite scolaire dépend beaucoup du projet personnel de chacun ? Enfin, Il est capital de travailler au niveau **d'exigences réalistes** mais incontournables. Par exemple si l'on juge que les élèves doivent rentrer sans chahuter, il faut systématiquement reprendre la classe jusqu'à obtenir ce comportement. La question des règles de vie en milieu scolaire se pose avec d'autant plus d'acuité que ces règles sont de moins en moins intégrées dans les nouvelles cultures familiales. Pour **institutionnaliser un règlement**, il faut se fonder sur la capacité d'un groupe à établir ses propres règles. Pourquoi ne pas proposer l'élaboration d'un ensemble de cinq droits et cinq devoirs avec éventuellement un débat général ?*

❑ COMMENT GERER UNE CRISE ?

*D'abord, il est capital **d'écouter**. Si l'enseignant ne se sent pas visé par l'agression, il ne réagit pas violemment et conserve un sentiment de sécurité personnelle véritable force dans la relation d'autorité. Au niveau **didactique**, il faut rechercher la source de la crise dans l'organisation même de l'enseignement. Il vaut mieux faire progresser les élèves en retard en se plaçant au niveau de ses élèves que de les rejeter. Au niveau des **phénomènes relationnels**, il faut sortir de la mécanique de l'honneur bafoué pour travailler au niveau réel de la manifestation de violence. Dans le cas d'un élève qui ne veut pas travailler parce que ses parents l'y obligent, l'enseignant peut affirmer qu'il n'est ni le père ni la mère de l'élève et qu'il ne reprendra pas leurs arguments. En développant des travaux de groupes suivis de débats avec l'élaboration d'un guide, on peut, par exemple, espérer faire prendre conscience par chaque individu de la fonction du travail à la maison. Au niveau de l'**institution scolaire**, on ne peut que constater l'absence d'un lieu de médiation et dire son impuissance. Comment donner une priorité à l'éducation sociale ? Au passage, le problème de la **sanction** à l'école est rarement posé dans sa fonction éducative. L'efficacité d'une sanction se situe au niveau de la parole qui la fonde. Il faut **exclure** toute sanction de groupe et connaissant chacun dans ses difficultés, pourquoi l'enseignant ne pourrait-il pas dire aux élèves qu'il **différenciera** ses sanctions ? Enfin, il convient de ne jamais s'enfermer dans une **surenchère**. Pour ouvrir un espace de parole, l'enseignant peut inviter l'élève à une rencontre hors de la présence de ses camarades. Une façon de le reconnaître, de l'accompagner sans mécaniquement le détruire.*

❑ SUR QUELLES VALEURS FONDER L'EDUCATION ?

*L'école est-elle censée éduquer aux valeurs ? Plus la société demande à l'école de remplir une fonction éducative et moins elle lui donne un système de **valeurs de référence** sur lequel s'appuyer. Il y a là un paradoxe. L'école a besoin de valeurs de référence et il est de sa responsabilité de participer à leurs évolutions. L'école doit affirmer des principes éthiques **universels**. Il s'agit de maintenir les valeurs de **solidarité**, de **respect mutuel** et **d'acceptation des différences**. La pénurie de travail conduit à valoriser la réussite personnelle et on ne peut faire du surpassement des autres une valeur scolaire. La question qui se pose alors est celle de savoir comment enseigner les valeurs à l'école. Il y a là ni plus ni moins qu'un vide institutionnel.*

AIDER L'ÉLÈVE A SE METTRE EN PROJET

On entend beaucoup parler de projet personnel de l'élève, qu'est-ce que recouvre cette notion ? Faut-il parler d'orientation ou de sélection dans notre système scolaire ? Les conseillers d'orientation ne sont-ils pas là pour orienter les élèves à l'instar des enseignants qui, eux, doivent transmettre des connaissances ?

❑ IMPORTANCE DU PROJET PROFESSIONNEL

*Aujourd'hui, quasiment tous les enfants passent au collège et plus de quatre sur cinq suivent une scolarité en lycée ou lycée professionnel. Cet allongement récent des études nécessite de lui trouver un sens **social**, mais aussi **familial** et **individuel** au risque de l'exclusion d'un système dans lequel les « sans-projet » sont condamnés à réussir dans les filières d'excellence. Le projet personnel s'apparente donc à un investissement lent et progressif. Nous savons que les sociologues ont montré la tendance de l'école à « reproduire » les inégalités sociales. Dans la situation actuelle, ce sont, trop souvent, **l'urgence** et la **quasi-clandestinité** qui président à la réflexion sur l'orientation. Chaque élève doit être **acteur** de son orientation (auto-documentation, utilisation de logiciels de prise de décision, rencontre des promotions) et la communauté éducative doit avoir le souci **d'informer** et en se préoccupant des capacités et des attentes du jeune.*

❑ EDUQUER A L'ORIENTATION

*Faut-il se contenter d'instruire ou doit-on chercher à éduquer avant toute autre chose ? Vise-t-on l'obéissance ou **l'autonomie** ? Le **professeur principal** doit à ce sujet effectuer la synthèse des résultats de l'élève, lui proposer des objectifs pédagogiques ainsi que les moyens qui lui permettront d'élaborer et de réaliser son projet personnel. Il est en outre le seul en mesure de mener le dialogue personnalisé avec l'élève et sa famille, en partenariat avec le conseiller d'orientation. Les brochures de **l'ONISEP** (Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions) et de la **DRONISEP** permettent à l'élève de développer sa connaissance de soi, du système éducatif et aussi de l'environnement.*

❑ DEMARCHE DE PROJET ET MOTIVATION

*La motivation des personnes au travail ou des élèves dans leurs études n'est pas une caractéristique invariable de chaque individu, elle se **construit**. Le projet de l'élève ne peut se développer que dans un environnement qui fonctionne lui-même en logique de projet.*

COMMUNIQUER EN CLASSE

La classe n'est-elle qu'un lieu de transmission des savoirs ou faut-il y voir un espace de communication ? N'est-il pas démagogique de vouloir communiquer avec ses élèves ? La communication ne se réduit-elle pas à un mot fourre-tout, dénué de sens ? Si elle existe peut-on repérer les réseaux de communication dans la classe ? Les canaliser au profit des apprentissages ? Quel rapport entre l'intervention de l'enseignant dans la classe et sa visée d'éducateur de citoyen ?

❑ ENSEIGNEMENT ET COMMUNICATION, UN COUPLE EN QUÊTE DE RENOUVEAU

*Son ancienneté et son ancrage dans notre culture incitent à penser que la situation traditionnelle d'enseignement dans une salle de classe existe de toute éternité. Or, l'enseignement a commencé en plein air, les méthodes employées n'ont pas toujours supposé un tête à tête entre un maître et des élèves. **S'enfermer** pour apprendre et limiter la communication au **verbal** sont deux fausses évidences contre lesquelles il est important de se prémunir. Si le professeur vise la **transmission** pure et simple, il affina le mieux possible son message en vue de la restitution ou de la réutilisation. S'il vise plutôt **l'interaction**, son action dépend des relations et de la dynamique dans le groupe. Au lieu de tout vouloir contrôler, l'enseignant peut mettre les élèves en activité sur une tâche spécifiée comme par exemple des situations-problèmes.*

❑ INFLECHIR LA COMMUNICATION

*Première règle de communication en classe : les élèves doivent être les plus **actifs** possible et s'estimer en **position favorable** pour leurs apprentissages. Il s'agit en outre de construire la classe comme une cité et d'y respecter les principes essentiels du **droit démocratique** en sachant distinguer ce qui doit être immédiat (mise en sécurité des personnes et des biens) de ce qui repose sur la durée (désir de profiter de la classe pour apprendre).*

❑ AFFIRMER LES IDENTITES POUR EN CREER DE NOUVELLES

*Le comportement de l'enseignant ne peut pas ne pas tenir compte des principes qu'il met en œuvre dans son action didactique. En créant un **accompagnement différencié**, il fait évoluer les représentations des élèves, élargit le regard et diversifie leurs points de vue. Le « degré zéro » de la communication se situe au niveau des gestes et des attitudes dont les élèves sont les premiers à dénoncer l'incohérence avec les discours proférés.*

EDUQUER A LA DEMOCRATIE

Peut-on traiter les élèves comme des adultes ? Peut-on installer des règles de vie en communauté qui excluent le recours à la sanction ? Pourquoi faudrait-il donner un droit d'expression aux élèves alors qu'ils sont à l'école pour apprendre ? La solution de toutes nos difficultés ne réside-t-elle pas dans la passation de contrats avec les élèves ? La classe n'est-elle pas le seul lieu où les élèves et les professeurs entretiennent des rapports sociaux ?

❑ LES INSTANCES DEMOCRATIQUES

Les **délégués** (élèves et parents) et le conseil de classe sont deux instances complémentaires en vigueur dans la classe. Appelés fréquemment pour faire part à leurs camarades des décisions de l'administration, les délégués peuvent « faire remonter » quelques remarques, suggestions et demandes. D'autre part, le **Conseiller Principal d'Education**, avec les mêmes diplômes, droits et devoirs que ses collègues enseignants, est l'un des trois intervenants chargés de « conseiller ».

❑ DEMOCRATISER L'ENSEIGNEMENT

Au-delà de solutions concrètes à des problèmes immédiats et quotidiens, la question réellement posée est celle de la **démocratisation** de l'enseignement secondaire. Elle ne peut s'envisager sans le recours à quelques auteurs de référence, même si la plus grande attention doit être réservée à l'analyse de leurs « erreurs » et à l'adaptation aux conditions actuelles, très évolutives dans lesquelles se situent les actes éducatifs.

La pédagogie **Freinet**, établit la nécessité d'une « école du peuple » mais aussi l'idée d'une méthode naturelle, par exemple le tâtonnement expérimental, et surtout de la notion de coopération. Toutefois les fondements rousseauistes qui tendraient à faire croire que l'enfant est naturellement bon et la difficulté d'établir la loi en recourant à des méthodes « naturelles » ont inspiré la naissance d'un mouvement plus centré sur l'émergence de la loi. Aucun citoyen n'invente la loi s'il n'en éprouve le besoin ni n'en voit l'intérêt pour lui. D'une part, puisque l'école est une institution, il est nécessaire de développer les compétences de tous dans l'approche institutionnelle, c'est-à-dire d'obtenir une capacité de lecture des phénomènes de pouvoir et de droit à l'intérieur de cet univers. D'autre part, pour éclairer ce qui ne peut s'expliquer par du rationnel, il faut préconiser le recours aux apports, voire aux techniques de la psychanalyse. Cette pédagogie, **institutionnelle**, repose sur l'expression et la confrontation des opinions. La dépersonnalisation de l'enseignement français a été voulue dans le modèle du lycée **napoléonien** fournisseur des élites républicaines, qui s'opposait aux systèmes locaux d'enseignement destinés à alimenter l'industrie. La massification des années 70 et la décentralisation des années 80 ont abouti à une **déstabilisation** de l'identité enseignante. Il est important, malgré cela, pour les adolescents de percevoir que leur destructivité n'a pas le pouvoir de détruire vraiment l'adulte, parent ou professeur.

ANALYSER SA PRATIQUE

La fin de la formation initiale ne constitue-t-elle pas le moment où l'enseignant doit savoir ? Qu'aurait-il à gagner encore à douter, alors que cette situation est si inconfortable ? Quels gains espérer d'une analyse qui n'est destinée qu'à moi ? Ne vaut-il pas mieux me préoccuper d'accroître mes savoirs ou profiter de la vie plutôt que de revenir sur mes erreurs professionnelles ?

❑ POURQUOI ANALYSER SA PRATIQUE PLUTOT QUE DE DEMANDER CONSEIL ?

Le **conseil en formation** vise une aide à court terme en situation difficile, que ce soit au niveau d'échecs didactiques ou de crises relationnelles avec les élèves. Immédiatement opérationnel, il apporte une « bouffée de sécurité » tout à fait salutaire. Au contraire, **l'analyse de pratiques** joue un rôle essentiel pour construire des compétences professionnelles véritablement intégrées. L'objectif est de faire expliciter les logiques sous-jacentes qui produisent les difficultés professionnelles observées.

❑ QUELQUES REPERES

Réduire la complexité vécue sur le terrain à une seule approche explicative ne peut pas répondre à la demande professionnelle. De fait, l'enseignant doit s'appliquer à repérer les **différents** aspects qui s'imbriquent au bout du compte pour aboutir à un geste professionnel. Au niveau **didactique**, il s'agit d'analyser l'adéquation des dispositifs de classe aux savoirs enseignés et aux théories de l'apprentissage. Par rapport aux **phénomènes relationnels**, il faut travailler sur l'implicite de la relation professionnelle. Au niveau de la **dynamique du groupe classe**, cela conduit, par exemple, à analyser une situation de crise du point de vue de la résistance au changement ou à réfléchir sur l'appropriation par les élèves des règles de fonctionnement de la classe. Appréhender la source d'une difficulté peut se situer également dans l'organisation même de **l'institution scolaire**. Enfin, il est fondamental de prendre en considération le **décalage** qui peut exister entre les cultures familiales et la culture scolaire.

ORGANISER UNE SEQUENCE D'ENSEIGNEMENT



PETIT INVENTAIRE DES MODELES PEDAGOGIQUES

❑ MODELE TRADITIONNEL

<p>Le pouvoir</p> <p><u>Objectif</u> : les travaux donnés par le maître sont faits et le cours se déroule comme il avait prévu</p> <p><u>Inacceptable</u> : la lenteur de compréhension et d'exécution de certains, l'inattendu, des incidents qui font diversion, des objections même polies sur le cours</p>
<p>L'efficacité</p> <p><u>Objectif</u> : les contenus passent bien et semblent assimilés</p> <p><u>Inacceptable</u> : les manifestations d'incompréhension, l'apparition de difficultés pédagogiques ou relationnelles senties comme perte de temps ou obstruction volontaire</p>
<p>L'atmosphère</p> <p><u>Objectif</u> : la politesse, l'estime distante</p> <p><u>Inacceptable</u> : le langage et les manières populaires, la provocation à l'autorité ainsi que toutes manifestations d'émotions fortes comme le rire, le défi</p>
<p>La motivation</p> <p><u>Objectif</u> : faire reconnaître aux élèves l'intérêt du programme et de la matière enseignée</p> <p><u>Inacceptable</u> : le refus de s'intéresser, le non-désir, l'affirmation d'autres intérêts, d'autres goûts</p>
<p>Rôle de l'enseignant</p> <p><u>Objectif</u> : transmettre un savoir</p> <p><u>Inacceptable</u> : que ce savoir arrive par d'autres voies que le cours (aide extérieure ou d'un camarade, ouvrage, télévision...); hantise du copiage et de la fraude</p>

❑ MODELE INNOVATEUR

<p>Le pouvoir</p> <p><u>Objectif</u> : les élèves utilisent positivement la marge de manœuvre et d'initiatives qui leur est donnée ; les élèves responsables sont fiables</p> <p><u>Inacceptable</u> : la soumission passive, la demande de disposer de moins de liberté, l'indifférence</p>
<p>L'efficacité</p> <p><u>Objectif</u> : les élèves se donnent une méthode personnelle et s'approprient les contenus</p> <p><u>Inacceptable</u> : les demandes de bachotage, les attitudes « scolaires », la consommation utilitaire du cours et de manuels</p>
<p>L'atmosphère</p> <p><u>Objectif</u> : chaleur intégratrice, entraide, écoute</p> <p><u>Inacceptable</u> : la froideur du groupe, le chacun pour soi et le refus d'implication personnelle de certains</p>
<p>La motivation</p> <p><u>Objectif</u> : négocier, entre les programmes et les intérêts, la culture apportée par les élèves</p> <p><u>Inacceptable</u> : la défiance des élèves sérieux pour des pratiques innovantes ou originales, attrayantes et donc suspectes, le non-désir actif : casser l'intérêt éventuel d'autres élèves</p>
<p>Rôle de l'enseignant</p> <p><u>Objectif</u> : ouvrir des voies d'accès au savoir ; en faciliter l'accès, la construction</p> <p><u>Inacceptable</u> : l'élève utilise les innovations pour obtenir le moins d'acquis avec le moins de travail possibles</p>

LA NOTION DE DIDACTIQUE

Quelles différences doit-on faire entre didactique et pédagogie ? La didactique se rapporte-t-elle toujours à l'enseignement d'une discipline donnée ? Quelles sont les limites à ne pas dépasser dans le cadre de l'enseignement d'une matière ? Quel modèle peut aider l'enseignant débutant dans la construction d'une leçon ? Peut-on envisager l'existence d'une « didactique générale » ?

❑ ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE, DIDACTIQUE ET PEDAGOGIE

Enseigner, c'est construire un savoir (point de vue du professeur) tandis qu'**apprendre** consiste à s'approprier ce savoir (point de vue de l'élève). Dans la pratique de la classe, la question essentielle est de savoir optimiser la relation circulaire qui existe entre l'enseignement et l'apprentissage. Aborder cette question dans une perspective **didactique** revient à intégrer trois logiques fondamentales et à en réguler les dérives :

- la logique du savoir enseigné
⇒ rigorisme
- la logique venant de la sensibilité du professeur
⇒ narcissisme
- la logique d'apprentissage des élèves
⇒ dérive psychologique

Il y a une trentaine d'années, le mot didactique n'était pas employé et la **pédagogie** désignait tout ce qui relevait du processus de transmission culturelle. Sous peine de devenir obsolète, le concept de pédagogie est à « recalibrer » aujourd'hui au regard de celui de didactique. La pédagogie est née dans la cité grecque, où, contrairement à ce que l'on pense spontanément, le pédagogue n'était pas le maître d'école, mais l'esclave qui accompagnait les enfants à l'école. La langue évolue, et il faudra encore certainement plusieurs décennies pour que ce champ sémantique se stabilise.

L'APPRENTISSAGE

Suffit-il d'enseigner pour que les élèves apprennent ? Comment organiser son enseignement pour obtenir un maximum d'efficacité et de réussite chez les élèves ? Quels sont les concepts essentiels de l'enseignement et de l'apprentissage qui me permettront de comprendre ce qui se passe chez les élèves ? Quels sont les meilleurs dispositifs pour développer les connaissances des élèves : travail individuel ou en groupe, travail écrit ou oral, travail en classe ou à la maison ?

❑ QU'EST-CE QUE LE CONSTRUCTIVISME ?

La conception **béhavioriste** fonde l'apprentissage sur le conditionnement c'est à dire sur la transmission de connaissances par imprégnation de modèles, sans prise en compte les représentations du sujet. Le fondement de l'apprentissage **constructiviste**, au contraire, est la prise en compte prioritaire de la cohérence interne à chaque élève. Par exemple, imaginons une situation pour laquelle ce que connaît l'élève est à priori insuffisant. Lorsqu'il constate cette insuffisance, il engage la construction de nouvelles connaissances en réseau intégré avec les connaissances déjà installées, c'est ce que l'on appelle souvent une **situation-problème**. Lorsque le traitement d'une action par le système cognitif déjà installé chez le sujet (**assimilation**) échoue, il se produit un processus de restructuration de ce système cognitif (**accommodation**).

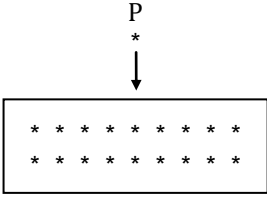
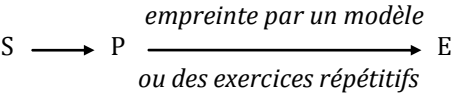
❑ LE CONSTRUCTIVISME EXCLUT-IL LE PAR CŒUR ET LE COURS MAGISTRAL ?

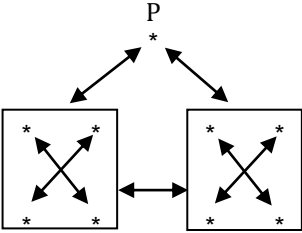
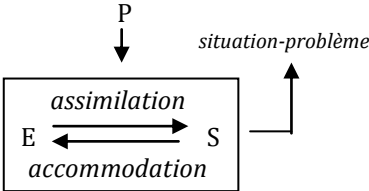
Une règle simple est de penser que l'on ne peut fixer une connaissance qu'après l'avoir fait construire, et que, dans cet esprit, des phases courtes de cours magistral en **synthèse** sont souvent indispensables dans une démarche constructiviste. Il faut vraiment insister sur le fait que, dans un contexte constructiviste, une fois le sens construit, il est indispensable de **fixer en mémoire** les notions et les procédures pour en permettre le réinvestissement hors de leur contexte de construction.

❑ QUEL EST L'INTERET DU TRAVAIL DE GROUPE ?

L'intérêt du travail de groupe pour l'apprentissage est de développer des conflits **sociocognitifs** c'est à dire la mise en défaut des conceptions d'un élève à la fois de manière interne en lui proposant un problème qu'il ne sait pas résoudre (conflit **cognitif**) et de manière externe en le mettant en situation de confronter ses conceptions aux conceptions des autres (conflit **social**).

❑ TABLEAU COMPARATIF

Apprentissage béhavioriste
<p>Séquence didactique</p> <p><i>Du savoir au sujet</i></p>
<p>Traitement de l'erreur</p> <p><i>Ne jamais laisser dire ou écrire les erreurs d'un élève dans la crainte de développer une empreinte erronée sur les autres élèves.</i></p>
<p>Attitude de validation</p> <p><i>Immédiate : ne jamais laisser douter les élèves sous peine de laisser s'installer une mauvaise empreinte.</i></p>
<p>Travail de groupe</p> <p><i>Toute communication entre les élèves nuit à la communication du modèle par le professeur.</i></p> <div style="text-align: center;">  </div>
<p>Démarrage d'une notion</p> <p><i>Le professeur transmet le savoir par imprégnation de modèles ou d'exercices prévus hors des logiques internes de chaque élève.</i></p> <div style="text-align: center;">  </div>

Apprentissage constructiviste
<p>Séquence didactique</p> <p><i>Du sujet au savoir</i></p>
<p>Traitement de l'erreur</p> <p><i>Laisser dire ou écrire des erreurs dans le but de permettre la mise en débat de leurs logiques de production.</i></p>
<p>Attitude de validation</p> <p><i>Différée : laisser douter les élèves pour provoquer des restructurations efficaces à long terme.</i></p>
<p>Travail de groupe</p> <p><i>Le conflit sociocognitif entre pairs est moteur de déséquilibre et engendre de nouveaux acquis.</i></p> <div style="text-align: center;">  </div>
<p>Démarrage d'une notion</p> <p><i>Le professeur met l'élève en confrontation avec le savoir pour en amorcer un premier traitement au niveau des logiques internes.</i></p> <div style="text-align: center;">  </div>

DES OBJECTIFS A L'EVALUATION, UNE NOUVELLE APPROCHE

Enseigner ne relève-t-il pas d'un art ? D'un don ? Autrement dit, est-on raisonnablement sûr de pouvoir apprendre à enseigner ? Parmi les modes suspects qui nous sont venues des Etats-Unis d'Amérique, celle des objectifs pédagogiques n'est-elle pas une des plus pernicieuses ? A l'inverse, peut-on imaginer, au pays du « ce qui se conçoit clairement s'énonce aisément » de se confier à l'improvisation la plus débridée en espérant qu'il en « restera quelque chose » ? Comment retenir les apports indéniables de la pensée par objectifs mais en la mettant au service d'une démarche respectueuse de la manière dont les personnes apprennent et de l'éthique qui interdit de confondre la machine que l'on peut programmer et l'être humain dont la marge de liberté doit être respectée en toutes circonstances ?

□ DES OBJECTIFS A L'EVALUATION

*Créé par la loi du 10 juillet 1989, le **Conseil national des programmes** (CNP) clarifie la situation des enseignants. L'accroissement vertigineux des savoirs déterminait une inflation des connaissances exigibles et le niveau réellement atteint par les élèves n'était jamais contrôlé. Les instructions officielles fixent un certain nombre d'objectifs **généraux**. Il s'agit d'énoncés d'intention pédagogique décrivant en termes de capacité de l'apprenant l'un des résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage. Une véritable révolution copernicienne impose de centrer l'apprentissage sur l'élève et non sur l'enseignant. Par la suite, pour rendre ces objectifs **opérationnels**, c'est à dire les transformer en énoncé de la forme « à l'issue de la séquence, l'élève sera capable de... » se référant à des capacités mises en place chez l'élève et directement évaluables, l'intention pédagogique de l'enseignant doit être la moins équivoque possible vis à vis de ses élèves. En pratique, il s'agit de préciser clairement à la classe les conditions de réalisation, le niveau d'exigence attendu ainsi que les critères d'évaluation.*

□ LA NOTION D'OBJECTIF-NOYAU

*Les enseignants qui ont utilisé la pédagogie par objectifs se sont vite aperçus d'un défaut majeur : travailler sur les acquisitions les plus simples possibles aboutit à une véritable « **atomisation** » du savoir. Le rôle de l'enseignant est de plus en plus identifié comme celui d'un professionnel capable de **faire apprendre**.*

EVALUER, CONTROLER ET FACILITER LES APPRENTISSAGES

Existe-t-il une méthode infaillible pour que l'évaluation pratiquée soit reconnue universellement comme incontestable ? Comment rendre les notes données aux élèves plus justes dans le sens de l'exactitude et de la justice ? A-t-on mis au point des méthodes qui incitent les élèves et les parents à voir dans l'évaluation autre chose qu'un bilan renvoyant les uns et les autres à leur origine sociale et culturelle ? A quoi sert l'évaluation dans la classe et dans l'établissement ?

□ LES FONCTIONS DE L'EVALUATION

Type d'épreuve	Nombre de correcteurs nécessaires pour stabiliser une note
Composition de français	78
Version latine	19
Devoir d'anglais	28
Devoir de mathématiques	13
Dissertation philosophique	127
Devoir de physique	16

*Evaluer, **ce n'est pas mesurer** puisqu'il n'existe pas de « mètre étalon » qui permettrait d'attribuer une note exacte; mais cela se traduit concrètement par l'attribution d'une note. Par ailleurs, rendre des notes devrait s'effectuer « dans la foulée » de l'exercice fait en classe et non le lendemain puisque c'est déjà trop tard mais beaucoup moins que quinze jours après le contrôle ! **Evaluer**, c'est aussi prononcer un jugement de valeur sur un objet (et non une personne) en comparant les écarts entre du réel recueilli puis traité comme une information (référé) et une norme abstraite par essence (référé) en vue d'une prise de décision. Il faut bien établir un distinguo entre la note à l'examen, qui a une valeur **certificative**, pauvre de sens (c'est oui ou non) pour laquelle toutes les précautions devraient être prises, et la note donnée en classe, qui est avant tout éducative (ou **formative** si l'on préfère puisqu'elle s'insère dans un processus de formation) et pour laquelle les enjeux sont tout à fait différents. Enfin, l'évaluation devrait être désacralisée, retrouver son rôle banal de traduction et de communication d'une réalité à un moment donné.*

❑ L'EVOLUTION VERS UNE PRATIQUE DIFFERENCIEE

L'évaluation correspond à une attitude sociale **inévitabile**, car notes et moyennes deviennent un bien social et il est tentant d'en abuser. Au lieu de nier cette contrainte, l'enseignant peut s'organiser en fonction d'elle, savoir dans quel registre il joue et **transférer** le plus rapidement possible ces compétences chez les élèves puisque l'auto-évaluation correspond à l'autonomie, finalité de tout enseignement. Instituer des **modalités** d'évaluation « visibles et lisibles » par tous permet de rétablir la confiance dans l'évaluation, d'éviter les confusions qui induisent le procès de l'évaluateur. Pourquoi ne pas faire accompagner la remise de copie, ou l'accomplissement de la performance par l'élève, d'un pronostic qu'il hasarderait sur la note et de commentaires le justifiant ? Pratiquer aussi **l'évaluation de l'évaluation** revient à ne pas être dupe de ses propres limites et à confier aux élèves ou à des collègues une tâche de mise en doute. Pendant le compte-rendu, les élèves rechercheront les erreurs oubliées par l'enseignant et devront argumenter en faveur du rétablissement de points enlevés injustement par l'enseignant. De même, il est profitable pour la classe et pour l'enseignant, quand cela est possible, de pratiquer des échanges de paquets de copies avec des collègues. L'approche, en matière d'évaluation **formative**, repose sur un but unique : passer le relais à l'élève quand, mais seulement quand, il est capable d'évaluer lui-même l'objet qu'il a produit, la compétence qu'il a développée. Enseigner et apprendre sont des activités qui nécessitent une **régulation**. L'erreur est alors le point d'ancrage de nouveaux apprentissages et non le signe d'une infériorité de celui qui la commet. Trois techniques principales d'évaluation formative permettent de pratiquer la régulation : la construction et l'utilisation de la grille d'évaluation, l'entretien d'explicitation et enfin l'explicitation par un élève de ses procédures et stratégies. Présentons douze **techniques** pour faire émerger les conceptions des élèves :

- leur demander la définition de certains mots
- leur demander d'émettre des hypothèses
- leur poser des questions sur des faits ponctuels
- les faire raisonner par la négative
- réaliser une expérience qui étonne les élèves
- faire réaliser un dessin ou un schéma
- faire le commentaire d'un schéma ou d'une photo
- leur demander de choisir un modèle explicatif
- les placer devant des faits contradictoires
- les faire s'exprimer à travers des jeux de rôles
- leur présenter une conception ancienne / actuelle
- rester à l'écoute et les observer

LA NOTION DE SITUATION DIDACTIQUE

Quelle est la tâche concrète de l'enseignant avant de commencer ses cours ? Comment doit-il prévoir l'organisation de son enseignement ? Quels sont les outils conceptuels qui peuvent l'aider à penser le temps et dans le temps ? A quels dispositifs de classe recourir pour varier son enseignement ? Quelle différence entre les moments de découverte, de synthèse et de contrôle ? Faut-il établir un contrat didactique avec les élèves ? Faut-il leur faire exprimer les connaissances et les compétences acquises ? Seront-elles durables ?

❑ POURQUOI DISTINGUER SEQUENCE, SEANCE ET SITUATION ?

La **séance**, unité de référence temporelle, correspond en principe à une heure de classe. La **séquence**, unité de référence thématique, est généralement constituée de plusieurs séances, consécutives ou non, mais dont l'ensemble est cohérent du point de vue d'une notion à enseigner et forme un tout depuis le « démarrage » jusqu'au « contrôle ». La **situation** est une unité de référence dans l'organisation de l'apprentissage. Il s'agit d'une phase de séquence isolable de par sa fonction dans le processus d'apprentissage. Donnons en quatre exemples. La situation de **mise en actes** a pour fonction de faire apparaître des connaissances « en actes », c'est à dire des connaissances non nécessairement verbalisables. Ces situations sont généralement identifiées par les enseignants comme des « activités » de découverte, des « situations- problèmes ». La situation de **mise en mots** a, quand à elle, pour fonction de greffer sur une acquisition en actes les mots qui permettent de la signifier. Une situation **d'application** est une situation ayant pour objectif d'optimiser et de fixer des automatismes en entraînant les élèves sur des batteries d'exercices ciblés. Le **réinvestissement** permet de développer l'utilisation d'un concept hors du champ de référence qui a permis de le construire.

❑ LA MEMORISATION

Dans le **cahier chronologique**, les « cours » sont pris au fur et à mesure de l'avancement de l'année. Un thème particulier nécessitant en général plusieurs séquences, les connaissances sur ce thème sont éclatées dans l'espace du cahier alors qu'elles doivent être mémorisées en réseaux. Pourquoi ne pas directement organiser la prise de notes des élèves sur la base d'un **fichier thématique**, une même fiche étant progressivement complétée à plusieurs moments de l'année. L'apprentissage du cours par **couches successives** (encore appelé **feedback**) est une technique permettant de contrôler l'acquisition des connaissances en partant du général pour aboutir au concret.

TRAVAILLER EN EQUIPE DANS UN ETABLISSEMENT



LES RESPONSABILITES DE L'ENSEIGNANT

Quel est le statut d'un enseignant débutant ? Quelle est la réglementation de la fonction publique ? A-t-il des droits et devoirs ? Sera-t-il protégé contre les demandes excessives des parents et élèves ? A quelles exactes sanctions est-il soumis ?

❑ LES OBLIGATIONS DE TOUT FONCTIONNAIRE

*L'inexécution des **obligations de service** entraîne la retenue d'un trentième du salaire par journée où elles n'ont pas été accomplies. Le fonctionnaire est censé être domicilié dans la commune de sa résidence administrative. Il est donc recommandé, dans tout autre cas, de solliciter une **autorisation** d'habitation hors de la commune de résidence administrative. Pour établir la réalité d'un accident de travail, il est en effet nécessaire qu'il se soit produit sur le lieu de travail ou sur le trajet le plus court pour se rendre à son domicile personnel.*

❑ PERSONNEL D'EDUCATION ET D'ENSEIGNEMENT

La première responsabilité qui incombe au personnel d'éducation ou d'enseignement est le contrôle des présences des élèves. Il faut savoir que la responsabilité de l'enseignant dans ce domaine n'est dégagée qu'à partir du moment où il a signalé les absents. La seconde est liée à l'âge des élèves, qui sont presque tous mineurs : confiés à l'éducation nationale, ils sont placés sous sa responsabilité, d'où la nécessité de les protéger pendant les heures de cours (responsabilité de l'enseignant) et au sein de l'établissement (responsabilité de la vie scolaire). Une des conséquences immédiates de cette obligation interdit pratiquement la « mise à la porte » pure et simple. La tenue du cahier de textes de la classe est une obligation pour tout enseignant. Tout fonctionnaire est apprécié sur sa façon de servir. Il est soumis au devoir de réserve et au respect de la laïcité. Une ou plusieurs notes lui sont attribuées chaque année. Ces évaluations conditionnent la promotion des fonctionnaires.

❑ LA PROTECTION DE L'ETAT VIS-A-VIS DE SES AGENTS

*La loi du 5 avril 1937 stipule explicitement que l'Etat se substitue à ses fonctionnaires pour la **responsabilité civile**. En revanche, l'Etat peut se retourner contre ses fonctionnaires en cas de faute grave entraînant leur mise en cause. Depuis les lois de décentralisation de 1983 et 1985, le chef d'établissement est désigné comme le **représentant** de l'Etat au sein de l'établissement public local d'enseignement. C'est la raison pour laquelle il doit être **informé** par le personnel de tout incident le mettant en jeu. La médiatisation des actes de violence dans les établissements et l'attention mise sur la sécurité des personnes et des biens imposent de porter immédiatement à sa connaissance tous les faits susceptibles d'engager sa responsabilité.*

❑ L'ESSENTIEL DES CONNAISSANCES PRATIQUES

*Mis à part la nécessité évidente de connaître le **règlement intérieur** de l'établissement, le professeur débutant se doit de rencontrer rapidement le professeur principal de la classe et de lui soumettre toute question concernant les élèves et leur scolarité. Pour toute **demande administrative**, notamment en cas d'absence prévisible, il faut rédiger un courrier administratif au chef de service, en passant sous le couvert du chef d'établissement s'il n'est pas destinataire du courrier. Dans le domaine de la correspondance administrative, il faut savoir qu'il n'existe plus ni d'adresse en début de lettre, ni de formule de politesse en fin. En revanche, il convient d'indiquer l'identité et la résidence administrative du demandeur en haut à gauche, le lieu et la date en haut à droite, le destinataire en dessous. Il est souhaitable et vivement recommandé de préciser l'objet de la correspondance. Le ton employé doit être impersonnel et le style correct. La limitation à une seule demande par courrier est le meilleur moyen d'obtenir une réponse claire et efficace.*

TRAVAILLER EN EQUIPE PEDAGOGIQUE

Comment participer au travail en équipe pédagogique pour les classes qui me sont confiées ? Quels sont les rôles et les règles d'un travail en équipe dans un établissement secondaire ? Quels dangers et quels gains puis-je repérer dans mes différentes participations ? Puis-je y échapper ? En cas de conflit, quelle attitude adopter ? Quel sens donner au travail en équipe dans l'éducation ?

❑ EQUIPE DE CLASSE ET D'ETABLISSEMENT

*Seule réalité institutionnelle ainsi dénommée, les équipes pédagogiques se réfèrent à la classe ou au « groupe d'élèves » et leur mission, singulière au départ, de « favoriser la concertation entre les enseignants, en particulier en ce qui concerne l'élaboration et la mise en oeuvre du projet d'établissement, la coordination des enseignements et des méthodes d'enseignement, d'assurer le suivi et l'évaluation des élèves, d'organiser l'aide à leur travail personnel » devient vite **plurielle**. Pour ce qui est de **l'établissement**, une seule équipe est effectivement recrutée, formée et rémunérée pour mener à bien l'exécution du projet d'établissement et des décisions du conseil d'administration, c'est l'équipe de direction de pilotage.*

❑ LE ROLE CLE DE LA DOCUMENTATION ET DE L'INFORMATION !

*Au cœur de l'établissement, le centre de documentation et d'information (CDI) doit aujourd'hui être conçu comme un véritable centre de **ressources**. Une démarche urgente pour tout enseignant consiste à rencontrer l'équipe ou la personne qui gère le CDI pour déterminer les possibilités de collaboration dans et grâce à cet espace de travail.*

❑ ORIENTATION ET VIE SCOLAIRE

*Le conseiller **d'orientation** intervient sur une variable fondamentale qui fait de l'élève non un acteur dans un piège interminable mais une personne dont le projet émerge tout au long de ses études. Le conseiller principal **d'éducation** est devenu progressivement le mandataire de la mission éducative. Eviter de perpétuer une coupure entre ceux qui sont chargés d'enseigner et ceux qui ont la responsabilité du contrôle des élèves pourra se faire par la réalisation de **projets** communs. Il en est deux qui sont particulièrement propices à ce changement de regard sur le monde de la « vis » scolaire qu'il faut périodiquement resserrer : la formation des élèves délégués, dont nous soulignons par ailleurs l'importance dans l'éducation citoyenne, et le foyer socio-éducatif, dont les activités permettent aux élèves et aux animateurs d'entretenir d'autres relations que celles imposées par l'activité d'enseignement.*

❑ LES CONDITIONS A RESPECTER POUR CONSTITUER UNE EQUIPE

- *L'intérêt mobilisateur d'un projet nécessitant une **construction collective**. Il ne suffit pas d'avoir à mener ensemble une action commune.*
- *L'aptitude au **leadership** de la personne qui va être pressentie pour assumer la responsabilité du projet et de l'ensemble des personnes mobilisées sur ce projet. Un bon responsable se reconnaît en ceci : c'est quelqu'un qui génère des projets et trouve les personnes motivées pour s'en occuper.*
- *Le **degré d'autonomie professionnelle** des personnes appelées à « faire équipe ». Il faut connaître et vouloir appliquer les méthodes et les règles qui rendent efficace le travail de groupe.*
- *Le **statut** de l'équipe, la place qui lui est faite (et reconnue) dans l'organisation de l'établissement.*
- *Une certaine « **formalisation** » des règles de fonctionnement de l'équipe. Entrent dans cette rubrique les considérations relatives au partage des tâches et à la distribution des rôles, à la gestion du temps de réunion, à la définition d'un échéancier, à l'élaboration de l'ordre du jour, au style de conduite des réunions, et enfin au processus de prise de décision et tutelle.*
- *La **qualité** des relations interpersonnelles.*

LES PARTENARIATS

Le partenariat évoqué dans de nombreux textes n'est-il pas un leurre, une mode dont il convient de se méfier ? Quel sens et quels contenus concrets peut-on donner à cette pratique ? Les établissements et les élèves ne doivent-ils pas être protégés contre les intrusions qui mettent en péril leur sécurité physique et morale ? Au sein de l'éducation nationale existe-t-il des « partenaires oubliés » ? Comment faire appel à eux et travailler ensemble efficacement au service de la réussite scolaire de l'élève ?

❑ DEFINIR LE PARTENARIAT

*D'apparition récente, ce vocable désigne une façon d'organiser une partition ou plus exactement une **répartition** entre des personnes ou des institutions qui ne jouent pas au même jeu, même si elles poursuivent quelques objectifs en commun.*

❑ LES PARTENARIATS EXTERIEURS

*La principale source de partenariat réside dans la politique de zones d'éducation prioritaire dont les relances et les inflexions ont établi quelques vérités : l'élève, comme personne et au sein d'un groupe, doit bénéficier d'une approche **globale**. Les comités d'environnement social (**CES**) ont d'abord été rendus obligatoires dans les ZEP. Ils deviennent actuellement un moyen efficace de lutter contre l'échec scolaire. La politique des projets d'action éducative (**PAE**) a également porté ses fruits en multipliant les occasions de rencontre et de travail en commun entre l'éducation nationale et d'autres partenaires souvent oubliés : un bon tiers d'entre eux porte sur des activités culturelles.*

LE CONSEIL DE CLASSE

Comment préparer le premier conseil de classe ? Quelle intervention y faire ? Avec qui être solidaire ? Pourquoi les élèves et les parents dramatisent-ils tant cette instance ? Comment communiquer avec les collègues enseignants ? N'y a-t-il pas un risque de faire apparaître au grand jour des désaccords latents ? Certaines disciplines sont-elles trop mises en valeur ?

❑ ROLE ET FONCTIONS

*Dans l'histoire de l'enseignement secondaire, cette instance a tellement changé de **sens** qu'il faudrait organiser une véritable rupture avec les représentations stéréotypées que s'en font les personnels d'enseignement. C'est un lieu de **concertation** sur ce qui se passe en classe. S'il y a examen des questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, il ne peut y avoir remise en cause de la pédagogie des professeurs. En fait, la visée reste bien interactive à travers « les modalités d'organisation du travail personnel de tous les élèves ». Trop souvent présenté comme une instance de décision, le conseil doit plutôt être conçu comme un lieu de communication, d'échange d'information pour préparer **l'orientation** de chaque élève. Le conseil est tenté de partir des résultats de l'élève pour définir une orientation. On pourrait imaginer une meilleure prise en compte du **projet** personnel de l'élève.*

❑ LE FONCTIONNEMENT

*« Tenir conseil » signifie **délibérer**, et doit aboutir à l'émission solennelle de « conseils » destinés à l'élève. Tout cela peut même se traduire par un contrat entre l'équipe éducative et l'élève ou la classe. D'autre part, le professeur principal est le coordinateur d'une équipe qui prend en charge un **dialogue** permanent avec l'élève, même si cette responsabilité ne doit pas occulter l'obligation de suivi et d'orientation qui échoit à chaque membre de l'équipe éducative. Il est important d'effectuer un **compte-rendu**, conseil par conseil, du devenir ultérieur des élèves. Chaque conseil du deuxième et troisième trimestre peut comporter un moment où est analysée la mise en oeuvre des décisions prises précédemment. Enfin, est-il inconcevable de souhaiter que chaque conseil se termine par une rapide **évaluation** de son déroulement par ses membres ?*

ETABLISSEMENT, MODE D'EMPLOI ?

Qu'est-ce qu'un établissement au-delà de la définition administrative ? Quelles aides puis-je en attendre ? Quelles craintes nourrir ? Quel comportement doit être le mien ? Comment comprendre ce qui s'y passe et ce qui s'y joue ? Comment réagir si les premiers contacts sont décevants ? Faut-il participer à la vie de l'établissement ou s'en désintéresser ?

❑ L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Les modèles étrangers consultés font apparaître une identité plus convaincante pour l'établissement scolaire dans le monde anglo-saxon. Cela entraîne progressivement l'adoption de la notion de « communauté éducative ».

❑ COMPRENDRE SON ETABLISSEMENT

Deux valeurs de référence sont susceptibles d'aider un enseignant dans ses choix (in)conscients : la rigueur de la **discipline** (« sévère » ou « détendue ») et les **méthodes d'enseignement** (« traditionnel » ou « progressiste »). Selon sa taille, son histoire, son corps professoral et bien d'autres variables explicatives, un établissement peut fonctionner en logique **domestique** ou bien **civique**. Dans l'enseignement technologique, les nécessités structurelles ainsi que le succès de l'organisation rationnelle, voire scientifique, du travail ont façonné une logique **industrielle** qui situe le chef des travaux en concurrence avec le chef d'établissement dont le pouvoir semble limité à la seule organisation pédagogique. Enfin, les années 80 ont favorisé l'émergence d'un nouveau modèle, opposé aux valeurs fondatrices de l'école républicaine mais voulu par quelques apprentis sorciers : c'est la valeur **marchande** qui sert de référence exclusive; l'établissement est une entreprise de services située dans un marché concurrentiel.

❑ LE TEST DE LA GALERE

Comptez les a, b et c.

Dépouillement : Les a caractérisent l'établissement idéal et les c le cauchemar ! Toutefois, si vous comptez plus de 12 c, il convient de vous interroger sur le regard que vous portez. Les b représentent la majorité des nos huit mille établissements, et le fait d'en compter entre dix et quinze devrait être rassurant pour vous.

L'ACCUEIL

Lors de votre appel téléphonique

- a. le nom de l'établissement a été cité par votre interlocuteur
- b. un rendez-vous a été proposé
- c. on vous a renvoyé à la prérentrée

Lors de votre venue dans l'établissement

- a. on s'est préoccupé de votre installation personnelle
- b. on vous a donné toutes les informations nécessaires
- c. on vous a fait remplir des imprimés

Lors de la prérentrée

- a. vous avez bénéficié d'un accueil réservé aux « nouveaux »
- b. vous avez été présenté en plénière
- c. vous n'avez pas été présenté personnellement

Dans les premières semaines

- a. vous avez été invité à manger par un ou plusieurs collègues
- b. vous avez discuté avec des anciens en salle des professeurs
- c. vous vous êtes retrouvés entre « nouveaux »

LES ELEVES

Lors des premiers cours

- a. ils ont dialogué avec vous
- b. ils sont restés sur une prudente réserve
- c. ils vous ont agressé verbalement

Ils ont accepté

- a. de construire des règles avec vous
- b. l'application d'un règlement implicite
- c. ils n'ont rien accepté et tout discuté

Le travail en dehors des cours

- a. est demandé par eux
- b. est fait avec quelques réticences
- c. est pratiquement impossible à demander

LES LOCAUX ET LE MATERIEL

L'établissement est

- a. neuf, rénové (moins de trois ans) ou en parfait état
- b. en état correct de fonctionnement
- c. délabré

La salle des professeurs

- a. est aménagée de façon accueillante
- b. est un lieu interdit aux élèves
- c. ressemble à un placard à balais

Le centre de documentation et d'information

- a. constitue une plaque tournante de l'action pédagogique
- b. bénéficie d'une gestion rigoureuse des livres et documents
- c. se révèle d'accès difficile pour les élèves et les professeurs

Un collègue

- a. vous a indiqué le matériel disponible
- b. a répondu à vos questions sur ce point
- c. s'est plaint de l'absence de matériel et de crédit

Les crédits de l'enseignement

- a. sont connus de vous ainsi que leur coordonnateur
- b. vous ont été indiqués sur question de votre part
- c. restent bien mystérieux

LES VALEURS

Les délégués sont

- a. des représentants des élèves
- b. des transmetteurs d'information
- c. des éléments du décor

L'évaluation sert

- a. à faciliter les apprentissages des élèves
- b. à classer les élèves
- c. à « casser » les élèves

Le terme d'équipe désigne

- a. un groupe qui est organisé selon une mission
- b. un vocable administratif
- c. une grossièreté indicible

Au cours du premier mois vous avez

- a. adhéré à l'amicale
- b. souscrit à l'autonome
- c. l'impression d'être tenu à l'écart

Le règlement intérieur

- a. est élaboré par les élèves et le personnel
- b. est commenté à chaque élève et enseignant arrivant
- c. est signé par les parents et les élèves

ECOLE ET SOCIETE

Dans l'établissement, les collègues sont formels : les seuls parents qui viennent lors des réunions traditionnelles sont ceux qu'on aurait pas besoin de voir. Comment intéresser davantage les parents des élèves en difficulté à ce qui se passe en classe ?

□ L'ATTITUDE DES NOUVEAUX PUBLICS DE L'ECOLE

*Les lycéens qui déclarent : « Sans le bac, t'es rien, avec le bac, t'as rien » confirment qu'il existe un **consensus** implicite. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde pour reconnaître un déchirement du tissu social. Son origine est parfois « autochtone » (persistance de cultures dans lesquelles le travail n'est pas une valeur), parfois due à l'immigration (identité conflictuelle de populations en voie d'insertion). Pour toutes, la focalisation sur l'école aboutit à un flou difficilement remédiable : l'école est à la fois chargée de régler tous les problèmes (**surinvestissement**), et n'est plus, sauf pour des minorités bien réelles mais non significatives (moins de 10 % des élèves) le lieu de l'apprentissage permettant le fonctionnement de l'élitisme républicain par promotion des meilleurs (**désinvestissement**).*

□ QUELLE IDENTITE PROFESSIONNELLE POUR LE PROFESSEUR ?

*A chaque métier ses **conceptions** induites. Les **valeurs** sont également un repère essentiel pour l'enseignant dans son travail quotidien. La société a effectué un certain nombre de choix dans ce domaine et il n'est plus du ressort des enseignants de les remettre en cause. L'instruction publique n'est plus la dénomination du ministère depuis 1932 et le choix de l'appellation « Education nationale » donne deux indications précieuses : **l'accession à l'autonomie** (« conduire hors de la tutelle ») et **l'approche citoyenne** (« la nation soucieuse de sa culture ») s'ajoutent à la fonction domestique d'acquisition de connaissances. L'école ne va pas très bien ; mais la **famille** ne va guère mieux. On peut aller plus loin et découvrir à cette occasion la disparition de cette cellule et du foyer : familles monoparentales, enfants suivis par la protection judiciaire de la jeunesse, tout cela interfère avec la profession enseignante, même si cette face cachée du métier ne se dévoile qu'à des enseignants attentifs. Tout ne se joue pas en classe !*

□ VALEURS ET MISSIONS DE L'EDUCATION NATIONALE

*Les **valeurs** sont liées à la démocratie : parce qu'elles sont diverses, hétérogènes, plurielles, irréductibles les unes aux autres, elles introduisent des contradictions, des tensions, des actualisations différentes et donc des possibilités d'effectuer des choix. Si la résolution des conflits peut s'effectuer, et s'effectuer sur le mode du respect mutuel et de la compréhension réciproque, c'est sans doute précisément parce que des positions divergentes se réfèrent néanmoins à des valeurs partagées. C'est pourquoi l'action d'éduquer en démocratie comporte à la fois la **transmission** des valeurs et de la tradition, et aussi la **formation du jugement** et de l'exercice de la liberté que nécessite la pluralité des choix.*

LA VIOLENCE ET L'ÉCOLE

Quelle réaction avoir face à des violences verbales ou physiques d'élèves ? Pourquoi les sanctions sont-elles aussi inefficaces ? Faut-il se taire, puisque l'ensemble des collègues semble ne pas éprouver les mêmes problèmes, ou, au contraire, évoquer ses difficultés de discipline, quitte à donner une mauvaise image de son autorité ? Quant un enseignant craque et se laisse aller à l'emploi de termes mal venus ou à employer la force, la solidarité de ses collègues lui est-elle acquise ? La violence est-elle un phénomène réservé aux zones d'éducation prioritaire et aux établissements sensibles ?

❑ VIOLENCE ET ÉCOLE, UNE SI LONGUE COHABITATION

On peut estimer que le **chahut** et le **bizutage** font partie de la culture scolaire. Dans les deux cas, l'absence de maîtrise des incidents graves peut être attribuée à un adulte : le professeur qui ne « tient » pas sa classe autant que le directeur des études qui ne sait pas « éviter les excès ». La violence qui inquiète les enseignants est actuellement d'une autre **nature**. Pourtant, il n'est pas vrai que les établissements scolaires sont à feu et à sang. La plupart du temps, il est difficile de réunir des faits suffisamment objectifs, des témoignages précis qui permettraient d'engager des procédures disciplinaires ou judiciaires. La **fuite en avant** incite au laxisme jusqu'à ce qu'une goutte d'eau fasse déborder la coupe. Toutefois, pour que la vie de la classe permette les apprentissages, il est indispensable de bénéficier d'une **gradation** des incidents qui permette de les classer au moins selon trois échelons opérationnels : ceux qui peuvent être traités en interne, ceux qui relèvent du disciplinaire et enfin ceux qu'il convient de porter à la connaissance des instances judiciaires pour qu'elles déterminent les suites à donner.

❑ INSTAURER LA LOI POUR LA RESPECTER, RESTAURER LA RELATION, ÉVITER L'AFFRONTÉMENT

La première objection faite par les adversaires d'une démarche visant à établir une **loi du lycée** consiste dans la faible latitude d'autonomie laissée à l'établissement. Toutefois cette situation, peu propice il est vrai à l'apprentissage de la vie démocratique directe incite à la mise en œuvre dans le cadre scolaire de diverses formes de démocratie plutôt qu'à un renoncement au nom de la complication. La violence surgit souvent d'un **mépris** qui ne permet pas à l'autre d'exister. Un des principes fondateurs du **droit** veut que nul ne peut être juge et partie. Or, toutes les décisions prises dans le cadre de la classe vont à l'encontre de ce principe puisque le professeur dispose généralement d'un arsenal de sanctions. Encore faut-il qu'il sache **trois** choses : quelles sont celles prévues par le règlement, celles qui sont réellement appliquées et celles que les élèves, voire cet élève particulier, considèrent comme « justes ». Le **projet de l'école** n'est pas de supprimer la violence mais de la canaliser, de procéder à une opération similaire à celle de tout apprentissage : partir du « déjà-là » pour organiser une rupture radicale par différenciation.

❑ REAGIR A LA VIOLENCE ET SAVOIR SURSEJOIR

Différencier c'est d'abord **différer**; à la brutalité de la violence et à l'immédiateté de résultat qu'elle cherche à obtenir, on substitue alors une première médiation, celle du temps qui passe, remettre à un entretien en fin d'heure ramène plus souvent le calme qu'une heure de colle qui perpétue l'affrontement. Différencier c'est enfin, **faire la différence** entre l'agression réellement porteuse du souci de supprimer l'autre, en l'occurrence le professeur, le camarade ou l'école, et le simulacre qui consiste en une mise en sécurité de soi par rapport à d'autres que l'on ressent, à tort ou à raison, comme menaçants. En matière **d'incivilités**, nul besoin de compétences ethnographiques, mais d'un peu de bon sens et de beaucoup de volonté. Si la cause de la violence peut être attribuée à une différence entre la « culture des enseignants » et la « barbarie des hordes sauvages » qui envahissent les établissements, ce n'est pas à la répression qu'il convient d'en appeler mais à la construction lente et patiente d'un **modus vivendi** qui établit non des règles, mais au moins des rituels d'entrée, de mise en place, de mise au travail, de transition entre des activités et de fin d'heure. Le but n'est donc pas de lutter à tout prix contre la violence mais d'établir un climat de mise en **sécurité** des uns et des autres par **respect** des personnes, des biens et du climat nécessaire pour une acquisition de connaissances. Cela ne veut pas dire retarder la mise en action par du discours, mais expliquer ce qui va se faire et comment on va le faire. Violence légitime puisqu'elle protège le groupe contre la personne qui la menace, ou la personne contre le groupe, ou encore personne contre personne, ou enfin groupe contre groupe, la **sanction** ne peut être déterminée par une sorte d'automatisme qui néglige le principal : s'adressant à une personne, elle doit tout autant tenir compte de ses caractéristiques que des actes qui lui sont reprochés. Enfin autant que cela est possible, la sanction doit s'inscrire dans un cadre éducatif, ce qui exclut l'exclusion et la dispense de travail d'élève ou de citoyen.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET SES ENJEUX

La formation de l'enseignant est-elle vraiment indispensable ? Ne suffit-il pas de savoir enseigner ? Quelles sont les principales formes revêtues par la formation initiale de l'enseignant du secondaire ? Par la formation continue ? L'enseignant est-il destiné à se former pendant toute sa carrière ? Quels liens concrets entre formation et pratique professionnelle sur le terrain ? Faut-il garder une relation avec l'université ? Sous quelles formes ? Comment conduire un projet personnel de formation professionnelle face à l'apparent flux d'offres, de demandes et de commandes dans ce domaine ? Peut-on envisager des évolutions de carrière grâce à la formation ? Lesquelles ? Par quelles voies ?

❑ FORMATION INITIALE ET FORMATION CONTINUE, UN ENSEMBLE EN VOIE D'HARMONISATION

*La **formation** d'un enseignant n'est qu'une aide à sa réflexion et à son intervention professionnelle. Mais la demande sociale faite à l'enseignement devient de plus en plus difficile à supporter et les compétences visées ne sont plus guère faciles à délimiter. La formation **continue** participe beaucoup à l'évolution de la personnalité enseignante pour une raison évidente, l'interaction quasi-immédiate entre ce que l'on fait en classe et ce que l'on fait en formation. Un des rôles de la formation initiale est donc de faire entrer dans ce processus où les personnes se forment sur la base d'un projet qui vise un **triple** objectif : l'efficacité dans l'enseignement, l'épanouissement professionnel et le développement social.*

❑ PROJET PROFESSIONNEL ET UTILISATION DES RESSOURCES

Comment convaincre les élèves du plaisir de la lecture ? Sans être constamment en train de citer des auteurs ou de multiplier les références littéraires, ils peuvent manifester un rapport ouvert à la lecture, montrer qu'il s'agit d'un mode d'acquisition du savoir et d'une source de plaisir. En fait, la première démarche consiste dans une visite du centre de documentation et d'information de l'établissement et dans une incitation à développer un rayon de littérature professionnelle dont la présence permettra de montrer aux élèves que les enseignants eux aussi fréquentent ce centre névralgique des apprentissages. L'écriture est, elle aussi, une activité sous-évaluée dans la pratique professionnelle de l'enseignant. Une transition entre l'enseignement secondaire et l'Université est actuellement ménagée par le recrutement de formateurs dont les interventions alimentent l'évolution de leur projet personnel. Par ailleurs, l'organisation du système réclame une plus grande implication des enseignants. Le recrutement des chefs d'établissements repose exclusivement sur des démarches individuelles. En matière de projet personnel, les opportunités sont infinies dans ce domaine.

LA FORMATION DES HOMMES, UN ENJEU MAJEUR

L'existence même d'une société, sa force et sa vitalité se jouent dans cet enjeu majeur que sont l'éducation et la formation des hommes. Or l'apprentissage est intimement lié à un contexte social, économique et politique. Ces vingt-cinq dernières années, les crises économiques et les mutations technologiques ont bousculé nos conceptions et nos habitudes. Elles nous obligent à nous poser de nouvelles questions :

- *L'école est-elle faite pour transmettre aux enfants une culture générale ou pour les préparer un métier ?*
- *La formation continue est-elle encore un choix ou devient-elle aussi une obligation ?*
- *Quelle place faisons-nous aux loisirs culturels dans le temps libre de plus en plus important dont nous disposons ?*
- *Des réseaux comme Internet participent à la diffusion des savoirs, mais ne risquent-ils pas de creuser des inégalités ?*

❑ A QUOI SERT L'ÉCOLE AUJOURD'HUI ?

*Le savoir de l'humanité double environ tous les trois ou quatre ans. Impossible de tout enseigner à nos enfants ! La mission de l'école est-elle alors de délivrer un savoir généraliste et une aptitude à apprendre qui forment des **citoyens** autonomes ? Ou doit-elle spécialiser les compétences pour préparer les jeunes à un métier c'est à dire en faire essentiellement des **salariés** ? Ces deux conceptions apparemment opposées pourraient se compléter si l'école et l'univers professionnel tissaient de meilleurs liens : à l'école de former les gens cultivés, capables de prendre des initiatives dont a besoin l'entreprise et à l'entreprise de favoriser leur insertion dans le monde du travail.*

❑ LA FORMATION, UNE NECESSITE ?

*De nos jours, se former est souvent une question de survie professionnelle pour trouver un emploi ou pour garder le sien en devenant toujours plus qualifié. Un nouvel outil technologique apparaît tous les six mois ! Il faut bien apprendre à s'en servir. L'obligation de mettre à jour ses connaissances touche tous les domaines professionnels – l'agriculteur par exemple doit s'informatiser, intégrer les biotechnologies... en un mot se donner les moyens d'innover pour rester concurrentiel. De ce fait, la formation continue est-elle vraiment un **choix** ou devient-elle une **obligation** ?*

❑ LE TEMPS LIBRE, POUR QUOI FAIRE ?

*Moins nous travaillons, plus nous disposons de temps libre. Nous en profitons bien sûr pour nous distraire, mais nous passons aussi de plus en plus de temps à nous cultiver. L'offre est considérable : télévision, musées, échange de savoirs, produits multimédias éducatifs... C'est aussi un temps à soi, qui permet de favoriser le développement personnel, et, d'entreprendre des activités qui donnent du sens à la vie en dehors du travail. Certaines de ces activités (apprendre l'anglais par exemple) ont aussi pour fonction d'élargir l'éventail de nos compétences professionnelles. **Loisirs** ou **formation** ? La nécessité d'être de plus en plus performant sur le marché du travail fait, parfois s'estomper la frontière entre le vie professionnelle et la vie personnelle.*

❑ LES FRONTIERES DES SAVOIRS

Aujourd'hui, n'importe qui peut se connecter au reste du monde via Internet : une ligne de téléphone reliée à un ordinateur suffisent. Frontières effacées ? En théorie. Car la réalité dément : Manhattan compte plus de lignes de téléphones que toute l'Afrique.

Plus une nation est pauvre, moins ses habitants ont accès aux savoirs. L'analphabétisme par exemple peut avoir des répercussions considérables, notamment dans les domaines sanitaire et alimentaire : savoir lire la notice d'un médicament évite parfois de mourir, utiliser correctement des semences permet de mieux nourrir sa famille.

❑ INTERNET PEUT-IL CHANGER LA DONNE ?

Au niveau des élites d'un pays (universitaires, industriels, chercheurs...) c'est incontestable. Car ces personnes accèdent par le réseau au savoir des autres et peuvent y diffuser le leur. Mais pour la majorité de la population, Internet ne résout rien, en particulier tous les problèmes liés au sous-développement.

ENSEIGNER
EN COLLÈGE OU EN LYCÉE
REPÈRES POUR UN NOUVEAU MÉTIER

FORMATION DES ENSEIGNANTS

Enseigner

RICHARD
ÉTIENNE
ALAIN
LÉROUGE

ARMAND COLIN



Désir d'apprendre



Bernard Rey

collection
Pratiques
& enjeux
pédagogiques

Les relations dans la classe

au collège et au lycée

ESF
éditeur